



Rôles et responsabilités d'observateurs dans C.A.F.E. Practices et COCOA Practices

Le but de cette procédure est de clarifier les rôles et responsabilités de tout observateur assistant à une vérification de C.A.F.E. Practices et COCOA Practices, ou à un audit effectué par SCS Global Services, qu'il s'agisse d'un audit de contrôle, d'un audit d'observation, d'un audit de contrôle spécifique ou d'un audit de bureau. Les observateurs peuvent être des membres du PSO, des représentants de sociétés exportatrices et / ou commerciales, des traducteurs et des partenaires de Starbucks (agronomes, membres du FSC, etc.).

Les observateurs peuvent accompagner les auditeurs de SCS et les inspecteurs de C.A.F.E. Practices et COCOA Practices pendant les inspections pour observer la procédure ; mais aucune interférence de la part des observateurs n'est autorisée. Cela sera précisé par l'inspecteur lors de la réunion d'ouverture. Lors de l'inspection, le nombre d'observateurs peut être limité afin de ne pas perturber le déroulement de la vérification.

Lors de l'inspection sur le terrain, les observateurs ne doivent pas interférer ou influencer le processus de vérification. Les observateurs doivent également s'assurer qu'ils ne manifestent aucun comportement intimidant envers l'inspecteur, les agriculteurs et/ou les travailleurs. Un comportement intimidant inclut, sans toutefois s'y limiter, regarder de loin ou faire des gestes. Les observateurs devront s'assurer de laisser une distance acceptable entre eux et les inspecteurs, les agriculteurs, et les travailleurs. Les inspecteurs ou les auditeurs de SCS pourront demander aux observateurs de s'éloigner à tout moment s'ils estiment que ces derniers sont trop proches lors de l'inspection. Les observateurs qui ne sont pas partenaires de Starbucks ne doivent à aucun moment participer à des entretiens avec des travailleurs, car ces entretiens sont confidentiels.

Si un observateur estime qu'un sujet n'a pas été suffisamment pris en compte par l'auditeur de SCS ou par un inspecteur de C.A.F.E. Practices et COCOA Practices, il devra noter cela et en discuter discrètement avec l'auditeur ou inspecteur au cours ou à la fin de l'audit ou vérification. Dans tous les cas, cela devra être fait avant la réunion de clôture.

Si un observateur semble influencer l'audit ou la vérification (par exemple, l'agriculteur renvoie ses questions à l'observateur avant de répondre à l'inspecteur ou à l'auditeur), l'observateur devra quitter l'audit / l'inspection pour assurer l'intégrité du travail. Enfin, les inspecteurs ou les auditeurs se réservent le droit de ne pas divulguer des informations sensibles liées à des évaluations d'indicateurs dans le cas où ils estiment que cela puisse avoir des répercussions négatives (par exemple, des cas de harcèlement pouvant avoir un impact négatif sur les travailleurs).